

DUCHARME, Jacques. *Guide provisoire des Archives judiciaires du district de Montréal. Volume 1, Cour du Banc du roi, juridiction civile supérieure, 1795-1849; Cour supérieure, juridiction civile, 1850-1932.* Montréal, Archives nationales du Québec à Montréal, 1987. 40 p.

Jean-Rémi Brault

Volume 33, numéro 3, juillet–septembre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052582ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052582ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1987). Compte rendu de [DUCHARME, Jacques. *Guide provisoire des Archives judiciaires du district de Montréal. Volume 1, Cour du Banc du roi, juridiction civile supérieure, 1795-1849; Cour supérieure, juridiction civile, 1850-1932.* Montréal, Archives nationales du Québec à Montréal, 1987. 40 p.] *Documentation et bibliothèques*, 33(3), 107–108.
<https://doi.org/10.7202/1052582ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1987

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

absents que les Québécois auraient avantage à connaître: oriel (bay-window), palastre, godet (le petit «cup»). Des équivalents français sont ignorés: tronçonneuse (scie à chaîne ou chaîne-saw), maillot de corps (camisole pour les Québécois), course attelée ou course au trot attelé (course sous harnais ou harness horse racing). Parfois, l'usage québécois n'est pas donné comme dans le cas des pulls (chandails). Par ailleurs, on pourrait enrichir le dictionnaire en prenant exemple sur le *Qu'est-ce que c'est*, lequel identifie (à l'aide de pointillés) des parties d'objet qu'on ne voit pas sur l'image.

En dépit de ces quelques remarques de détail, le DTV est un ouvrage de grande qualité. Les éditeurs et l'auteur ont bien navigué avec les mots, entre les images et au coeur des traquenards politiques (l'utilisation du drapeau des Nations Unies ménage les susceptibilités des Canadiens et des Québécois). Ils auront cependant laissé croire lors de sa parution que le DTV était le premier ouvrage du genre. Cette publicité trompeuse fut vraiment inutile et même regrettable.

Avec le *Dictionnaire thématique visuel*, la francophonie en général, celle du Québec en particulier, dispose d'un instrument, perfectible certes, pour faire disparaître du langage courant les «trucs», les «machins», les «affaires» et les «choses». Et le monde de la bibliothéconomie pourra s'appuyer sur un ouvrage très bien fait, d'utilisation facile et, de surcroît, qui arrive à point nommé et qui permettra à chacun de restituer au monde dans lequel nous vivons son identité singulière.

Gaston Bernier
Bibliothèque
Assemblée nationale
Québec

DUCHARME, Jacques *Guide provisoire des Archives judiciaires du district de Montréal. Volume 1, Cour du Banc du roi, juridiction civile supérieure, 1795-1849; Cour supérieure, juridiction civile, 1850-1932. Montréal, Archives nationales du Québec à Montréal, 1987. 40 p.*

L'archiviste produit relativement peu de publications. Du moins, au Canada français. Aussi, importe-t-il de signaler celles qui nous sont offertes. Surtout, si elles sont d'aussi bonne qualité que le Guide provisoire rédigé par Jacques Ducharme.

Ce guide s'inscrit dans la foulée de la Loi sur les archives votée par l'Assemblée nationale en 1983. Cette loi prévoit que les archives des tribunaux judiciaires québécois doivent être

versées aux Archives nationales du Québec. C'est cet organisme qui doit en assurer la conservation la plus adéquate possible et la diffusion.

Or, la masse documentaire concernée par cette décision est telle que le chercheur, même chevronné, appréciera pouvoir utiliser un bon guide pour s'y retrouver. Car, la possibilité d'avoir accès à une documentation risque de ne créer que frustration, si n'existent pas en même temps les indicateurs minimaux pour s'y retrouver.

C'est l'objet même de ce guide. «Depuis de nombreuses années déjà, affirme l'auteur, les chercheurs réclament l'accès aux archives des tribunaux judiciaires». Maintenant qu'une partie de ces documents a été transférée aux Archives nationales, les chercheurs peuvent espérer qu'ils pourront exploiter cette source presque inépuisable d'informations que constituent les archives judiciaires.

Le présent guide est provisoire, donc sommaire. Mais même dans cet état, il offre des services fort intéressants. Les archives dont il est question sont celles de la Cour du Banc du Roi, pour la juridiction civile supérieure du district de Montréal, pour les années 1795 à 1849, et celles de la Cour supérieure, juridiction civile, toujours pour le district de Montréal, pour les années 1850 à 1932. Pour chacune de ces deux juridictions, l'auteur a rédigé des notes historiques. Puis il brosse une description des séries de la juridiction concernée.

Cette description inclut des informations d'ordre matériel, comme le nombre de boîtes, la dimension linéaire des documents. Elle inclut surtout des informations formelles, quant au contenu des dossiers, des dossiers référés, des jugements rendus dans chaque cause, les registres de plunitifs, les index et les listes des jugements, des index des demandeurs, des répertoires, des élections contestées, des expropriations et des ratifications de titres. Cette description du contenu permettra au chercheur de s'orienter dans cette masse documentaire et de découvrir les documents pertinents à sa recherche.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'utilisation de ces documents pour la reconstitution historique. Car, si, de toute évidence, ces documents sont essentiels pour l'établissement de l'histoire de la justice, ils le sont également pour l'histoire des justifiables. L'auteur de la préface a raison de rappeler que ces documents apporteront «de nouveaux enseignements sur l'exercice de l'autorité et de la liberté dans notre société, sur l'ambition, la dignité et les excès des personnes et des groupes, sur le développement de notre équilibre social, sur notre développement tout court et tout entier».

Ce premier guide laisse espérer d'autres guides pour accompagner les archives judiciaires des autres cours de justice, lorsque les versements de ces documents seront faits aux Archives nationales. Il permet aussi de souhaiter des guides plus détaillés, qui faciliteront encore davantage la recherche et l'exploitation de cette

richesse exceptionnelle dans le domaine de la documentation.

Jean-Rémi Brault
Archives nationales du Québec
Montréal



Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner à *Documentation et bibliothèques*, débutant avec le volume 33 (1987).

Paiement joint Veuillez facturer

Chèque à l'ordre de: **ASTED INC.**

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Retourner ce bulletin à L'ASTED,
3839, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2W 2M4
Tél.: 849-1889